

Le SICTOMU à votre service !

Réduire . Trier . Collecter . Valoriser

Comment réduire le volume de ma poubelle de 30 % ? En compostant mes déchets !

Environ 30% de nos déchets ménagers sont compostables. En moyenne, c'est 100 Kg de déchets par an et par habitant que l'on peut valoriser simplement par une action de compostage.

Le compostage est l'acte le plus simple de valorisation directe des déchets et sans doute le plus ancestral. Le processus aboutit à la production d'un engrais naturel : le compost.

Incorporé à la terre, le compost restitue la matière organique et les éléments nutritifs qui l'enrichissent.

Ce tri à la source des biodéchets est encouragé par le SICTOMU qui offre la possibilité d'acquérir à tarif préférentiel un composteur en bois ou en plastique 100% recyclé !



TARIFS COMPOSTEURS

Bois (traité autoclave)
Composteur de 400 litres : 40 €

Plastique 100% recyclé
Composteur de 400 litres : 26 €

OFFREZ-VOUS VOTRE COMPOSTEUR !

BON DE RÉSERVATION

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Adresse mail :

Composteur fourni en kit avec notice de montage

Offert :

*Un bio-seau
qui facilitera votre geste
de tri en cuisine !
+ un guide d'utilisation*

COMPOSTEUR BOIS

40 €

COMPOSTEUR PLASTIQUE 100 % RECYCLÉ

26 €

À renvoyer au SICTOMU avec un chèque (à l'ordre du Trésor Public) correspondant au type de composteur souhaité.
Le chèque ne sera encaissé qu'une fois le composteur réceptionné !

SICTOMU - Quartier Bord Nègre D3 bis - 30210 ARGILLIERS

Le SICTOMU à votre service !

Réduire . Trier . Collecter . Valoriser

Le compostage... On s'y met, c'est pas compliqué !

50 % de déchets azotés



50 % de déchets carbonés



Quelques règles ...

- ! **À mettre avec parcimonie** : Viande, sauces, graisses, produits laitiers, cendres, tontes de gazon, pain ...
- ✗ **À ne pas mettre** : Litières minérales, mégots, matériaux métalliques et plastiques ...
- ▶ **Équilibrer les apports** (secs, humides) en les mélangeant ou en les disposant en couches minces alternées.
- ▶ **Brasser** régulièrement afin de décompacter l'ensemble et aérer ainsi les matières.
- ▶ **Couper en petits morceaux ou broyer au préalable les déchets à décomposition lente.**
- ▶ **Surveiller le taux d'humidité.** Le compost ne doit être ni trop sec ni trop humide ! S'il est trop humide, le compost se compacte et l'air ne circule plus. S'il est trop sec, le processus de dégradation sera très long. Il convient alors de l'arroser un peu. D'où l'intérêt de bien mélanger les apports de matières fraîches et sèches au départ.

Au bout de 9 mois (certains diront que 6 suffisent), on obtient un compost mûr qui, une fois tamisé, va apporter une vraie valeur agronomique au sol !